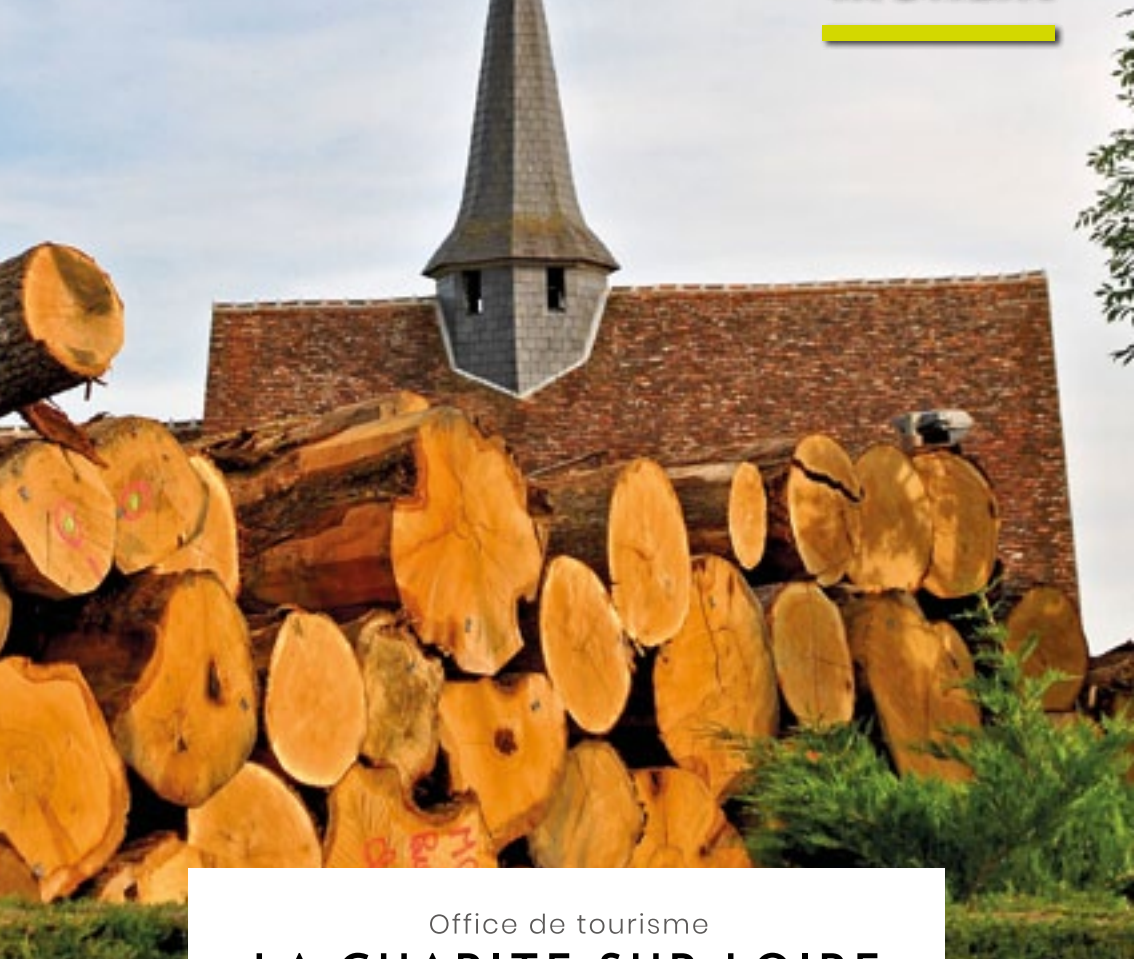


Balade pédestre

Bois et tonneaux

MURLIN



Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Bois et tonneaux



L'industrie du bois et la maison Charlois

Au cœur de la forêt des Bertranges se situe Murlin. Eugène Charlois s'est installé dans ce village en 1928 pour créer la maison Charlois. Il lui a fallu six générations pour se spécialiser dans la sélection des chênes, la fente et le séchage naturel du merrain. La forêt des Bertranges étant majoritairement peuplée de chênes, elle constitue un lieu idéal pour cette activité économique. En effet, ces merrains sont extraits du chêne rouvre et du chêne pédonculé. Cette partie a une valeur inestimable puisque qu'elle est la plus rare du chêne.

En 1998, Nièvre Merrain, une autre entreprise de sciage, est créée à Varzy. De nos jours, la production est de 7 000 m³ de merrains par an pour les deux sites pour un achat annuel d'environ 60 000 m³ de chênes.

Le groupe Charlois est actuellement propriétaire de 1 200 hectares de forêts de chênes. Ses clients et ses fournisseurs viennent de plus en plus systématiquement à Murlin afin de se rendre compte de la rigueur dans le choix, le contrôle et le suivi de la matière première tant convoitée.

▼ Murlin

- Cette balade paisible permet de découvrir la commune de Murlin et son activité économique étroitement liée à l'industrie du bois.
- 1 De la place de la mairie, prenez la route qui descend et passe à gauche de l'église. Vous apercevez sur votre gauche le lavoir du village. À l'intersection, prenez à droite et continuez toujours tout droit jusqu'à arriver dans un chemin enherbé. Suivez le en virant toujours sur la droite, de façon à venir surplomber le village ainsi que le val du Mazou. Vous arrivez sur une route carrossable. Tournez à droite pour prendre, 300 m plus loin, un chemin sur votre gauche qui s'enfonce assez rapidement dans le bois.
 - 2 Vous arrivez à un carrefour en T, prenez à droite et continuez tout droit jusqu'à une place de retournement, puis rejoignez la route. De ce point, reprenez direction Murlin, sur 100 m, puis tournez à gauche dans une allée cavalière (Parcelle n°218).
 - 3 Après 800 m, au croisement, montez à droite sur 200 m puis tournez à gauche jusqu'à rejoindre la grande allée forestière de St-Hubert. Prenez à droite et continuez tout droit jusqu'à la route de Candie.
 - 4 Tournez à gauche et poursuivez pendant 1,8 km. Après les étangs et lorsque vous quittez l'asphalte pour la piste, prenez ensuite à droite dans un agréable chemin ancestral.
 - 5 700 m plus loin, bifurquez à droite au niveau du portail et descendez le chemin jalonné de vieilles bornes en pierre, qui alterne entre bois et clairières jusqu'à la D 38.
 - 6 Tournez à droite, longez la route sur 100 m puis prenez directement le chemin à droite. À l'intersection, obliquez à gauche. Au carrefour suivant, tournez à droite puis 600 m plus loin à gauche afin de rejoindre la place de la mairie



 Distance : 12 km

Couleur du balisage : **jaune**

 Durée : 3h30

Départ : Murlin, mairie

 Difficulté : moyenne



RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

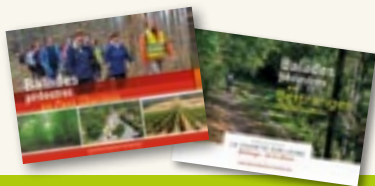
À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.